

CTB



Ministère de
l'Hydraulique et de
l'Assainissement

**RAPPORT DES
RESULTATS 2014
PROGRAMME D'HYDRAULIQUE
VILLAGEOISE ET PASTORALE DANS LA
REGION DE DOSSO – PHASE II – PHVP II**

ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES)	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	6
1.3.1 <i>Pertinence</i>	6
1.3.2 <i>Efficacité</i>	7
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	7
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	7
1.4 CONCLUSIONS.....	8
2 MONITORING DES RESULTATS	9
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	9
2.1.1 <i>Contexte général</i>	9
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	9
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	11
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	11
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	12
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	12
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	12
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	12
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	13
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	13
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	13
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	15
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	15
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	16
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	16
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	17
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	17
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	17
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5.....	18
2.7.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	18
2.7.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	18
2.7.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
2.8 THEMES TRANSVERSAUX.....	19
2.8.1 <i>Genre</i>	19
2.8.2 <i>Environnement</i>	19
2.8.3 <i>Economie sociale et solidaire</i>	19

2.9	GESTION DES RISQUES.....	21
3	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	23
3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES	23
3.2	RECOMMANDATIONS.....	23
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	23
4	ANNEXES.....	24
4.1	CRITERES DE QUALITE.....	24
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	28
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	29
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	31

Acronymes

APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AUSPE	Associations des Usagers des Points d'Eau
CGPE	Comité de Gestion de Point d'Eau
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTRP	Comité Technique Régional de Pilotage
CVS	Comité Villageois de Salubrité
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DDH/A	Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DRH/A	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DTF	Document Technique et Financier
M&E	Monitoring et Evaluation
MH/A	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHE	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
PC	Puits Cimentés
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNAEPA	Politique Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PHVP	Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale
SAC/SPE	Structure d'Appui-Conseil/Service Public de l'Eau
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
UGP	Unité de Gestion de Programme

1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale Phase II – PHVP II
Code de l'intervention	NER 12 034 11
Localisation	Départements de Dogondoutchi et Tibiri
Budget total	6 744 000 Euros
Institution partenaire	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Date de début de la Convention spécifique	13 Mars 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	1 ^{er} Juillet 2013
Date prévue de fin d'exécution	30 juin 2017
Date de fin de la Convention spécifique	30 Juin 2018
Groupes cibles	Les populations des dix (10) communes des départements de Dogondoutchi et de Tibiri, les services techniques déconcentrés du MH/A, les AUSPE, les CGPE, les artisans, les CVS
Impact	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables de la région de Dosso en appuyant le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de sa politique en matière d'eau et d'assainissement
Outcomè	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement
Outputs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II 2. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du PHVP II 3. Les capacités des acteurs institutionnels régionaux et locaux sont renforcées 4. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène 5. Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre
Année couverte par le rapport	2014

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (n)		
Total	6 744 000	163 312,13	415 068,78	6 165 619,09	9 %
Output 1	3 899 312	0	5 540,15	3 893 771,85	0 %
Output 2	347 256	0	943,66	346 312,34	0 %
Output 3	458 400	57 043,10	91 021,68	310 335,22	32 %
Output 4	343 272	0	0	343 272	0 %
Output 5	60 000	0	0	60 000	0 %
Moyens généraux	1 464 200	106 269,03	317 563,30	1 040 367,67	29 %
Réserve budgétaire	171 560	0	0	171 560	0 %

1.3 Autoévaluation de la performance

L'année 2014 a permis d'une part de finaliser la mise en place de l'Unité de Gestion de Programme (recrutement, aménagement et équipement des bureaux) et d'autre part de mettre en place des bases solides pour la mise en œuvre des activités.

La majorité des études que ce soit pour le volet « eau potable », pour le « volet assainissement » et pour le « volet ingénierie sociale » ont été lancées et les réalisations physiques d'ouvrage d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement devraient pouvoir débuter dans le courant de l'année 2015.

L'appui au développement des capacités des structures déconcentrées du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (la DRH/A et les DDH/A) pour l'accompagnement des communes dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage est essentiel, notamment en matière d'amélioration du cadre de régulation et de contrôle. A cet effet, le PHVP II a pu démarrer la construction de la DDH/A de Tibiri, a pu fournir deux véhicules pour les deux DDH/A et a pu fournir du matériel et des équipements pour la DRH/A et les deux DDH/A.

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Le programme, qui est une continuation de la phase 1, garde toute sa pertinence car l'approvisionnement en eau des populations rurales est une préoccupation permanente des autorités nigériennes, qu'il s'agisse de l'eau potable pour la consommation humaine, de l'eau pour l'abreuvement des animaux, pour les cultures pluviales ou irrigables et autres activités de productions nationales.

Tant la conception que le cadre d'exécution du programme sont en accord avec les politiques et stratégies nationales du Niger et de la Belgique.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Au niveau de l'efficacité, il faut quand même signaler que le programme a connu quelques difficultés au démarrage, qui pourrait éventuellement avoir un effet sur l'efficacité de la mise en œuvre:

- le coresponsable est arrivé 4,5 mois après le démarrage du programme
- recrutement long et difficile du Responsable Administratif et Financier
- le responsable national est tombé malade et son remplacement a pris plusieurs mois
- un des marchés les plus importants (les études et le suivi-contrôle des ouvrages d'approvisionnement en eau potable) a dû être relancé après une première passation infructueuse
- la « baseline » effectuée au démarrage du projet a apporté plusieurs modifications importantes qui ont eu un impact non négligeable sur la mise en œuvre des activités

Quoiqu'il en soit, il est encore un peu tôt dans la mise en œuvre du programme pour évaluer l'efficacité mais toutes les précautions ont été prises pour s'assurer de l'efficacité de l'intervention.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Il est encore un peu tôt dans la mise en œuvre du programme pour évaluer l'efficience mais toutes les précautions ont été prises pour s'assurer de l'efficience de l'intervention (les difficultés rencontrées au démarrage du programme pourraient aussi éventuellement avoir un effet sur l'efficience).

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Les réalisations dans le secteur de l'eau potable sont toujours accueillies positivement par les populations bénéficiaires. Ceci est d'autant plus vrai que, dans le cas du PHVP, les demandes technologiques des populations (forage ou puits) seront prises en compte. Les actions de sensibilisation (hygiène, gestion, entretien, etc.) sont prévues.

L'implication des autorités locales est indispensable à la durabilité, et le PHVP est effectivement ancré auprès des structures décentralisées. Pour assurer la durabilité des ouvrages, il est prévu la mise en place des structures de gestion (SAC/SPE) et leur accompagnement par des services d'appui technique (DDH/A et communes), la formation des artisans réparateurs, la mise en place d'un service après-vente pour les PMHs et l'intégration des nouvelles mini-AEP à la gestion déléguée.



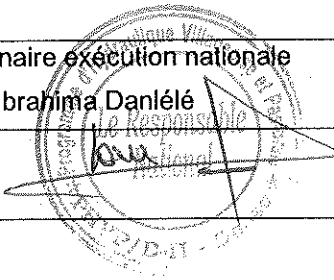
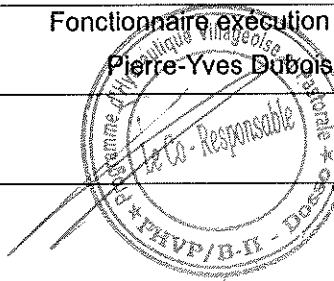
Les actions relatives à l'assainissement nécessitent un travail de longue haleine (animation, sensibilisation) pour garantir la durabilité, puisqu'il s'agit de modifier des comportements et des mentalités. Néanmoins, les outils mis en place devraient pouvoir concourir positivement à cet objectif.

Les éléments d'intervention prévus concourent à la durabilité des actions.

1.4 Conclusions

L'année 2014 a permis :

- de finaliser la mise en place de l'Unité de Gestion de Programme ;
- d'avoir une compréhension commune des activités à mettre en œuvre ;
- de faire le diagnostic technique d'un échantillon de 50 ouvrages (ouvrages du PHVP1 et d'autres bailleurs de fonds) ;
- de lancer le DAO, d'attribuer les marchés et de démarrer les études pour le volet « eau potable » ;
- de lancer le DAO pour la réalisation des « enquêtes ménages et écoles » et de réaliser la première phase d'enquête ;
- de lancer le DAO, d'attribuer les marchés d'ingénierie sociale ;
- de lancer le DAO, d'attribuer les marchés de suivi contrôle et accompagnement des latrines publiques pour le « volet assainissement ».
- d'appuyer la DRH/A /Dosso et les DDH/A de Dogondoutchi et Tibiri.

Fonctionnaire exécution nationale Ibrahima Daniélé	Fonctionnaire exécution CTB Pierre-Yves Dubois
	
	

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'approvisionnement en eau des populations rurales est une préoccupation permanente des autorités Nigériennes, qu'il s'agisse de l'eau potable pour la consommation humaine, de l'eau pour l'abreuvement des animaux, pour les cultures pluviales ou irrigables et autres activités de productions nationales. Cette préoccupation a une place de choix dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de la 7^{ème} République. A ce titre, un Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) a été adopté en Décembre 2011. Cette volonté politique a été réaffirmée à travers le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 au niveau de l'axe N° 5 « Promotion du développement Social »'.

D'autres documents stratégiques du secteur sont : les lettres de politique sectorielle (Hydraulique Urbaine, 2010 et Hydraulique Rurale, 2010), l'ordonnance portant Code de l'Eau au Niger (2010), le guide des services d'approvisionnement en eau potable et ses arrêtés d'application (2010), le Code d'Hygiène Publique, la Loi cadre relative à la Gestion de l'Environnement, la Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale (SNHP) et la Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et Assainissement de Base (SOPHAB) etc.

En outre, le contexte de décentralisation est également un facteur institutionnel qui influence l'organisation du secteur de l'eau et de l'assainissement. Le Niger a en effet enclenché un processus de décentralisation (vers les structures communales) et de déconcentration (des services techniques).

2.1.2 Contexte institutionnel

Sur la base des nouvelles orientations (approche programme, les modalités d'organisation et de gestion du service public de l'eau), l'Etat devrait se consacrer à ses tâches régaliennes de contrôle, de régulation et d'harmonisation des approches, de supervision et d'accompagnement / appui-conseil des maîtres d'ouvrage (les communes), de validation de la qualité des ouvrages.

Les grands axes de la politique nationale en matière d'hydraulique sont :

- Amélioration de la connaissance, de la maîtrise et de la gestion durable des ressources en eau ; protection des ressources en eau et de la qualité de l'eau

Prise en compte par le Plan d'Action National de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (PANGIRE), les actions concernent principalement le renforcement et l'extension des réseaux piézométriques et hydrométriques, les dispositifs de contrôle de la qualité des eaux, ainsi que la réalisation d'études ciblées permettant de livrer une information aux décideurs régionaux et locaux. Une attention particulière est accordée à la gestion des zones humides ou à l'impact des pratiques agricoles sur les ressources en eaux. Dans ces domaines, il est prévu de réaliser des études spécialisées et des actions de sensibilisation à travers une stratégie de communication appropriée en direction des différents acteurs locaux.

- Amélioration de la couverture des besoins en eau des populations et de leur cadre de vie à travers notamment un programme de réalisation, de réhabilitation et de maintenance des ouvrages existants

La lutte contre les maladies hydriques, en particulier dans les pôles ruraux

densément peuplés, est une priorité. Elle passe nécessairement par des actions spécifiques, tant au niveau des établissements scolaires et des centres de santé, et nécessite une amélioration de la couverture en point d'eau potable. Dans ces zones, la priorité sera donnée aux infrastructures multi-villages, voire intercommunales.

Pour l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable, les énergies renouvelables (solaires), seules ou couplées, seront privilégiées, ainsi que le raccordement au réseau électrique public.

- Appui à tous les secteurs de production tout en recherchant une meilleure adéquation entre coûts d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des infrastructures hydrauliques, à travers une meilleure organisation des filières.

Les métiers liés à l'eau et l'assainissement nécessitent une adaptation continue que ce soit pour améliorer les techniques, et ainsi assurer un service de meilleure qualité, mais surtout pour anticiper les besoins des populations dans un contexte de forte croissance démographique. La professionnalisation du secteur repose sur la formation continue et une qualité irréprochable dans la délivrance du service public de l'eau potable.

- Implication et la responsabilisation des Collectivités Locales dans la gestion du Secteur de l'eau, en faisant procéder au transfert de certains des domaines de compétences de l'Etat aux Collectivités

Dans les faits, la responsabilité des communes en matière d'eau potable et d'assainissement est déjà une réalité, ne fût-ce que par la priorité donnée aux populations à la résolution de leurs problèmes en la matière. De nombreuses communes réalisent des ouvrages avec l'appui conseil des services compétents, se dotent de ressources humaines en la matière et ont élaborés leur plan local d'eau et d'assainissement (PLEA).

- Promotion du Secteur Privé et de la Société Civile pour la gestion du secteur par le renforcement de leurs capacités dans la prise en charge de la gestion et de la maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques.

En matière d'adduction d'eau, le principe de la gestion déléguée a tendance à se généraliser, il permet de délimiter précisément les rôles et responsabilités entre acteurs. En réalisant des ouvrages pour plusieurs localités, la délégation de service public de l'eau se justifie d'autant plus que ces ouvrages présentent une économie d'échelle significative et la garantie d'une plus grande pérennité. Dès lors la clarification et le respect des rôles des différents partenaires (Etat, Communes, secteur privé, populations bénéficiaires) et la sécurisation des droits d'exploitation s'avèrent primordiaux.

- Pleine participation des populations bénéficiaires de la conception à la réalisation des travaux et à l'amélioration de la prise en charge de la maintenance des infrastructures.

Autant pour des ouvrages simples où la communauté met en place des comité des gestion de point d'eau, autant pour des adductions d'eau, en particulier sur plusieurs localités, la population se fait représenter par une association des usagers de l'eau (AUE) chargée de la défense des usagers auprès du délégataire, de l'administration et de la commune. Son dynamisme impacte directement sur le prix de l'eau et les modalités de renouvellement des infrastructures.

- L'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement.

La réduction des effets liés aux maladies d'origine hydrique nécessite un véritable changement de comportement des populations. Une fois, l'accès à l'eau résolu, il revient aux communautés de prendre en charge l'assainissement, en particulier au niveau des concessions, par un changement de comportement dans l'utilisation de l'eau, la propreté des concessions et la gestion des déchets & excréta. Une stratégie de communication de proximité doit être privilégiée avec la mobilisation

d'animateurs communaux endogènes.

Comme évoqué plus haut, les écoles et des structures de santé constituent des lieux d'éveil et de sensibilisation essentiels en matière d'hygiène. Par ailleurs, l'assainissement des infrastructures publiques, marchés en particulier, est une responsabilité des collectivités et des opérateurs économiques locaux.

Le développement des techniques d'assainissement privé et collectif n'est pas encore aboutis et leur financement pose problème pour les plus démunis, dès lors l'activation de mécanismes de promotion de technologies adaptées alliant le crédit et la subvention se justifie.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'organigramme du PHVP II présenté dans le DTF a évolué : la direction de l'UGP revient à un Représentant National rendant compte directement à la SMCL (il était initialement prévu que la direction de l'UGP soit assurée à mi-temps par le Directeur régional de l'Hydraulique de Dosso). Le cadre logique du programme a également été révisé, passant de trois (3) résultats à cinq (5) avec l'introduction de nouveaux indicateurs.

La date de démarrage effective du projet est le 1^{er} juillet 2013.

Le responsable national et les deux points focaux ont été désignés par l'Arrêté N°0150/MH/E/DGH/DRH du 10 juillet 2013.

L'Assistant Technique International est entré en fonction le 15 novembre 2013.

2.1.4 Contexte HARMO

Plusieurs cadres de concertation (cadre de concertation régionale regroupant les PTF et les services déconcentrés, cadre de concertation régional regroupant uniquement les PTF, cadre de concertation national PTF et MH/A) existent afin de faciliter la coordination des interventions dans la région.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'accès Théorique (PNAEPA)*	60,2 %	60,2 %	57,96 %	57,96 %	64,2 %
Taux de couverture géographique (PNAEPA)**	79,6 %	79,6 %	80,38 %	80,38 %	89,6 %
Pourcentage des ménages ayant accès à une infrastructure d'assainissement individuel	A déterminer par l'enquête ménage***	-	5 %	5 %	A définir
Pourcentage de femmes sous la contrainte de la pénibilité de la corvée d'eau	A déterminer par l'enquête ménage***	-	62 %	62 %	A définir
Diminution du taux de maladies d'origine hydrique (indicateur Ministère de la Santé)	A déterminer	6,83 %	14,12 %	14,12 %	A définir
Nombre d'ouvrages réalisés dans des conditions difficiles (dont puits pastoraux dans le Nord)	0	0	0	0	20
Nombre d'emplois créés par l'intermédiaire du programme (dont emplois strictement liés au programme, et emplois pérennisés)	0	0	20	20	40

* Le Taux d'Accès Théorique : rapport en % entre la population desservie et la population totale de la zone considérée. Cet indicateur théorique prend en compte dans son calcul tous les ouvrages potentiellement exploitables.

** Le Taux de Couverture Géographique : rapport en % entre la population vivant dans les localités disposant au minimum d'un PEM et la population totale de la zone considérée.

*** La première phase des enquêtes ménages vient juste de se terminer et l'UGP doit encore procéder à la validation de ces enquêtes et définir les cibles finales pour chaque indicateur.

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

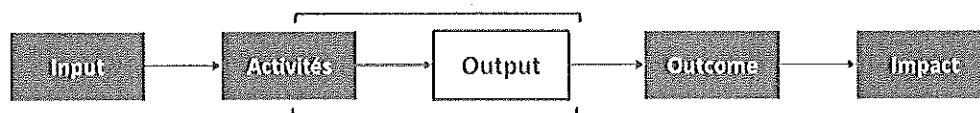
Le fait que le programme n'a pas encore commencé ni la construction des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement ni le volet « ingénierie sociale » ne permet pas pour le moment d'analyser les progrès réalisés. Les indicateurs liés au taux d'accès théorique et au taux de couverture ont été actualisés par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. On peut noter que le taux d'accès théorique a légèrement régressé et le taux de couverture géographique a évolué dans la zone d'intervention du programme.

Nous recevons chaque trimestre des données, au niveau local, du Ministère de la Santé et cela nous permet de connaître le pourcentage de consultation lié aux maladies d'origine hydrique (diarrhée, cholera, dysenterie, typhoïde et parasitose intestinale).

2.2.3 Impact potentiel

Le cadre logique initial du projet était très orienté « produits » et focalisé sur la réalisation d'ouvrages (eau potable et assainissement). Le nouveau cadre logique, qui a été validé lors de la SMCL de février 2014 a été conçu de manière participative et collaborative au niveau national et régional, et met davantage l'accent sur les effets et les changements observables, notamment les changements de comportement des bénéficiaires.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'infrastructures AEP prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme	0 %	0 %	0 %	0 %	80 %
Taux de panne des ouvrages AEP (PNAEPA)*	17,6 %	17,6 %	11,12 %	-	14 %
Taux de satisfaction des ménages par rapport aux infrastructures AEP	A déterminer par l'enquête ménage	-	51,7 %	51,7 %	A définir
Nombre d'artisans réparateurs + artisans plongeurs formés et équipés	0	0	0	0	20

* Le taux de panne : rapport entre le nombre d'ouvrages (PC, FE-PMH, AEP, SPP) en panne et le nombre d'ouvrages pour une zone considérée

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ¹	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réalisation des études APS/APD/DAO pour les ouvrages AEP et suivi/contrôle des travaux		X		
Infrastructures d'approvisionnement en eau potable (construction et réhabilitation)		X		
Amélioration de la maintenance des ouvrages d'AEP		X		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les études APS/APD ont débuté en décembre 2014 après une passation de marché laborieuse qui a retardé le démarrage des études (la première passation du marché a été déclarée infructueuse et une deuxième passation de marché a dû être conduite).

La phase d'APS devrait être terminée dans le courant du premier trimestre de 2015. Une réunion du CTRP va nous permettre d'arrêter la liste définitive des villages d'intervention pour le volet d'approvisionnement en eau potable.

Après cette réunion, nous pourrions lancer les DAOs pour la réalisation des nouveaux forages et des puits cimentés. La phase de mobilisation communautaire et d'ingénierie sociale pourra aussi débuter.

La phase d'APD pourra aussi commencer par la suite et devrait être conclue vers la fin du deuxième trimestre 2015. Il sera dès lors possible de lancer le reste des DAOs :

¹ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

réhabilitation des puits cimentés, réhabilitation des forages PMH, construction et réhabilitations des mini-AEP et des PEAs.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du PHVP II					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'infrastructures latrines prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme	0 %	0 %	0 %	0 %	80 %
Pourcentage d'écoliers (dont les filles) affirmant utiliser régulièrement les latrines de l'école	A déterminer par l'enquête ménage	-	14 %	14 %	A définir
Pourcentage de ménages affirmant avoir abandonné la défécation à l'air libre	A déterminer par l'enquête ménage	-	6 %	6 %	A définir

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ²	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Construction de latrines familiales		X		
Etude et supervision des travaux		X		
Construction de latrines publiques		X		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « volet assainissement », les activités suivantes ont été effectuées :

- Les différents plans des latrines publiques (écoles, centres de santé) et les cadres de devis quantitatifs /estimatifs ont été élaborés ;
- La liste des 30 sites (représentant 70 blocs de latrines) pour la réalisation de latrines publiques validée par les maires des différentes communes – visite des sites réalisée par l'UGP ;
- Le marché relatif au suivi-contrôle et la mobilisation sociale pour la réalisation des latrines publiques a été lancé et attribué ;
- Le DAO pour la construction des latrines publiques a reçu l'avis de non-objection des ordonnateurs et sera lancé début 2015.

² A: Les activités sont en avance
 B: Les activités sont dans les délais
 C: Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D: Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les capacités des acteurs institutionnels régionaux et locaux sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Pourcentage de comités de gestion de point d'eau (CGPE), Association des Usagers de Services Publics de l'Eau (AUSPE) et Comité Villageois de salubrité (CVS) mis en place ont adopté le "Guide National du service public de l'eau"	0 %	0 %	0 %	0 %	75 %
Nombre de sessions de formations organisées à destinations des acteurs institutionnels	0	0	0	0	4
Nombre de transmissions de données pour l'actualisation de la base de données régionale (et éventuellement nationale)	0	0	0	0	4

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Equipement et matériel pour les communes, DDH/A et DRH/A		X		
Construction d'une DDH/A pour le département de Tibiri		X		
Appui à la formation du personnel DRH/A et DDH/A		X		
Appui à la formation d'autres acteurs		X		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « développement des capacités des acteurs », les activités suivantes ont été effectuées :

- La construction de la Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Tibiri est en cours et la réception provisoire devrait intervenir dans le courant du premier trimestre de 2015 ;
- 2 véhicules (Hilux Pick-up double cabine) pour les DDH/A de Tibiri et de Dogondoutchi ont été acquis et mis à leur disposition ;
- De l'équipement et des matériels divers ont été acquis et mis à disposition de la DRH/A et les deux DDH/A : matériels de bureau, matériels informatique, matériels électroménagers, matériels de topographie, de mesure et d'électromécanique, équipements de laboratoire et du matériels de camping ;
- Un audit organisationnel et une analyse des besoins en formation de la DRH/A ont été effectués.

³ A: Les activités sont en avance
 B: Les activités sont dans les délais
 C: Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D: Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Pourcentage des ménages prélevant, transportant et conservant l'eau de boisson dans des conditions hygiéniques	A déterminer par l'enquête ménage	-	47 %	47 %	A définir
Pourcentage de ménages affirmant ne plus boire l'eau des puits traditionnels dans les villages équipés de point d'eau moderne fonctionnel (PC, forage PMH, mini AEP)	A déterminer par l'enquête ménage	-	61 %	61 %	A définir
Pourcentage de ménages affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation	A déterminer par l'enquête ménage	-	44 %	44 %	A définir
Pourcentage d'élèves affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation	A déterminer par l'enquête ménage	-	6 %	6 %	A définir
Les latrines publiques sont aussi bien utilisées par les hommes que les femmes que les enfants	A déterminer par les ONGs	-	-	-	A définir

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Ingénierie sociale et accompagnement		X		
Enquêtes dans les ménages et dans les écoles		X		

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau de « l'ingénierie sociale » (changement de comportements, mise en place comités de gestion, etc), les activités suivantes ont été effectuées :

- La sélection des ONGs pour l'intermédiation sociale du volet Eau Potable et l'ingénierie sociale du volet Hygiène et Assainissement a été réalisée ;
- Enquêtes ménages et écoles pour la détermination des indicateurs initiaux de départ finalisé.

⁴ A: Les activités sont en avance
 B: Les activités sont dans les délais
 C: Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D: Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.7 Performance de l'output 5

2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Nombre de thèmes capitalisés au terme du programme	0	0	0	0	3
La stratégie post programme est élaborée (à l'issue de l'atelier de sortie)	0	0	0	0	1

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Capitalisation des leçons apprises				
Mise en place du suivi/évaluation				

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « suivi-évaluation et capitalisation », les activités suivantes ont été effectuées :

- Participation active durant la réalisation de l'étude « baseline » ;
- Révision du cadre logique (résultats et indicateurs) ;
- Suivi trimestriel des indicateurs de la santé ;
- Suivi annuel des indicateurs du PNAEPA de la zone d'intervention;

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.8 Thèmes transversaux

2.8.1 Genre

De manière générale, la réalisation de points d'eau modernes devrait avoir un impact positif sur le travail des femmes et des enfants (puisque'elle permet de réduire la durée des corvées d'eau et donc de libérer du temps) ainsi que sur la santé des femmes et des enfants (par l'amélioration de l'hygiène en général).

Le temps libéré par la diminution de la corvée eau peut être consacré au repos, à la réalisation d'activités génératrices de revenus ou à l'instruction des enfants.

La gestion quotidienne des bornes fontaines est souvent confiée à des femmes, ce qui renforce leur autonomie et parfois leurs revenus.

Les activités d'intermédiation sociale sont souvent l'occasion de donner la parole aux femmes et aux hommes en même temps, pour aborder des problématiques de vie quotidienne. La confrontation des points de vue permet d'éclairer chaque membre de la communauté sur les réalités des autres dont parfois ils n'étaient pas conscients. Ce dialogue augmente la compréhension et donc la prise en compte des problèmes communs. Les équipes d'animation chargées des « enquêtes ménages » et de l'intermédiation sociale sont et seront toujours composées d'un binôme homme - femme.

Le programme va aussi veiller à promouvoir la présence de femmes dans les comités qui seront créés (gestion des points d'eau, des réseaux, des latrines), mais veillera également à la présence d'hommes dans les comités où ils sont souvent absents (comités d'hygiène).

Le choix des indicateurs prend en compte le genre. Quatre indicateurs sont formulés de telle sorte à focaliser sur des groupes cibles tels que les femmes, les enfants (écoliers et écolières), les populations du Nord.

2.8.2 Environnement

La mise en place de latrines améliorées (tant familiales que publiques) a un impact direct sur l'environnement et principalement sur le cadre de vie.

Il est important que le PHVP veille à faire adopter une technologie adaptée à la nature du sous-sol, notamment dans les zones de nappe affleurant (proximité des dallois). Il est dès lors fortement déconseillé d'appliquer la méthode d'ATPC pure (c'est-à-dire sans appui technologique et subvention) qui conduit généralement à la réalisation de trous superficiels qui, à court ou moyen termes, ne résolvent ni les problèmes de cadre de vie, ni d'environnement (pollution de la nappe).

La gestion des eaux de débordement et des eaux usées doit être intégrée dans la réflexion des organismes d'intermédiation sociale. En effet, les bourbiers autour des points d'eau ou le rejet des eaux ménagères dans et autour des concessions peuvent apporter des nuisances (moustiques, nuisibles) qui n'existaient pas quand l'eau était rare.

2.8.3 Economie sociale et solidaire

Les bénéfices directs, en termes de services, seront orientés vers les populations touchées par le programme. Cela se matérialisera par la réalisation de points d'eau

modernes, de latrines, mais aussi la transmission de bonnes pratiques.

Les entreprises qui réaliseront les travaux (et les bureaux d'études) seront des sociétés privées, à but commercial.

Néanmoins, dans le cadre du volet de réalisation des latrines familiales, des maçons locaux seront recrutés, formés et équipés. Il est espéré que cela puisse devenir leur activité principale ou du moins, secondaire.

Des ONGs ont été recrutées pour la réalisation de l'intermédiation sociale. Malgré leur vocation, ces structures dégagent également des bénéficiaires et ont souvent une finalité commerciale pour leurs cadres.

De petites améliorations des conditions de vie locales sont également attendues par la mise en place des fontainiers, dont les tâches sont rémunérées.

La décentralisation sera aussi renforcée par la prise en compte du nouveau cadre de gestion du service de l'eau, où les communes sont « Maître d'Ouvrage ». Même si les passations de marchés restent centralisées au niveau du programme pour des raisons d'efficacité, des formations et des renforcements des capacités sont prévues à ce niveau.

Un indicateur reflétant le nombre d'emplois créés par le PHVP II a été proposé, puis retenu. Cet indicateur vise à déterminer le nombre d'emplois directs et indirects ayant été créés par le programme, dont le nombre d'emplois pérennes qui seront maintenus à l'issue du programme.

2.9 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement	Statut
Situation sécuritaire dans le pays	Depuis les événements au Mali de janvier 2013	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	S'informer régulièrement sur la situation au niveau de la Représentation	Responsable National et Co-Responsable	Continu		En cours
Instabilité "institutionnelle"	Évènement régulier depuis 2010 - grève dans les ministères liés au développement rural	OPS	Medium	Low	Low Risk	Contact fréquent avec les autorités Cadre de dialogue politique existant	Direction du Programme	Continu		En cours
Manque de transparence dans le processus de passation des marchés publics	A chaque passation de marché public	JUR	Medium	Medium	Medium Risk	Présence et vigilance de l'UGP dans les commissions MP - nouvelle disposition recommandée par la lettre RR/AM/041-14 relative à la gestion des MP	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle	Continu	La SMCL a validé la simplification du processus de passation des marchés publics en COGESTION qui devrait minimiser ce risque	En cours
Capacités des prestataires – non-respect des normes de construction – volatilité des prix	Au cours des travaux	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Présence et vigilance de l'UGP lors des missions de suivi sur le terrain Mission de contrôle des travaux	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle	Continu		En cours
Pénurie d'entreprises pour la réalisation et la réhabilitation des forages et des mini-AEP	Préparation des marchés publics	OPS	Low	Medium	Low Risk	Bonne préparation du procurement Concertation avec les autres PTF pour ajuster le calendrier d'exécution des travaux	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle	Continu	Publication étendue des avis de marchés suffisamment longtemps à l'avance. Prospection et proactivité.	En cours
Mise à disposition des terrains (foncier)	Au début du projet (une fois les études APD/DAO réalisées)	OPS	Low	Medium	Low Risk	Soutien des communes et des COFOs dans les procédures d'acquisition éventuelle des terrains nécessaires	UGP/communes/COFOs	Avant les travaux	Lors des études, la mise à disposition des terrains est expliquée en détail au chef de village	En cours

Le cadre du personnel des DRH et DDH est complété par le MHA	Tout au long du programme	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Discussion régulière avec le Ministère et la DRH	UGP/Ministère	Démarrage des activités	Le Ministère nous a informé, lors de la dernière SMC, que le processus de recrutement était en cours	En cours
Les bénéficiaires (population) ne paient pas pour le service AEP	Une fois les ouvrages réalisés et mis en exploitation	DEV	Low	Medium	Low Risk	Orienter les activités IEC sur des thèmes utiles et ciblés vers la gestion de l'eau	UGP/communes	Continu	Engagement moral des villages à cotiser afin de ne pas ralentir la mise en œuvre des activités	En cours

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Le consultant, qui a effectué la « baseline » et la mise en place du suivi-évaluation, a émis après la tenue de plusieurs ateliers d'échange et de travail avec les différents partenaires du programme (tant au niveau national que régional), les recommandations suivantes :

- la logique d'intervention du programme est orientée sur les « produits » et la réalisation des infrastructures alors qu'il convient plutôt de mettre l'accent sur les « effets » et les « changements observables » ;
- le budget doit être retravaillé pour rééquilibrer davantage les activités « soft » par rapport aux activités « hard » et en incluant le coût de la mise en œuvre du système de suivi & évaluation.

Ces recommandations ont eu un impact sur le cadre logique qui a été adapté et cette adaptation a entraîné des ajustements budgétaires qui ont été validés durant la SMCL du mois de février 2014.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Anticipation de la réalisation physique des ouvrages hydrauliques qui ne nécessitent pas d'études complémentaires (nouveaux forages et nouveaux puits cimentés)	SMCL/UGP	Q1/Q2 - 2015
Simplification du processus de passation des marchés publics en COGESTION	SMCL/UGP	Durant toute la durée du projet

3.3 Enseignements tirés

RAS

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		

	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale		A	B	C	D
			X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?					
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?					
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			

C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
		X		

4.1 Durabilité financière/économique ?

A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
X B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
X B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
X B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
---	---

X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

DECISION		SUIVI							
N°	Décision SMCL 2 du 18 novembre 2014	Periode d'identification	Source	Acteur	Actions	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	Anticipation de la réalisation physique des ouvrages hydrauliques qui ne nécessitent pas d'études complémentaires (nouveaux forages et nouveaux puits cimentés)	nov-14	PV SMCL 2	Membres SMCL	Les TDRs pour les études (APS et APD) avaient déjà pris en compte cette recommandation. Discussion avec le bureau d'études pour tenir compte de cette	UGP	déc-14	Réalisé	CLOSED
2	Etudier la possibilité d'utiliser l'accord cadre du MH/A pour la réalisation des forages	nov-14	PV SMCL 2	Membres SMCL	Attente de la réception des documents liés à l'accord cadre.	MHA/UGP	mars-15	Non réalisé	OPEN
3	Approbation de la modification budgétaire : utilisation de la réserve budgétaire en REGIE pour financer RAFT	nov-14	PV SMCL 2	Membres SMCL	Validation de la modification budgétaire sur le FIT	UGP	janv-15	Réalisé	CLOSED
4	Simplification du processus de passation des marchés publics en COGESTION	nov-14	PV SMCL 2	Membres SMCL	Tenir compte dans la préparation et la validation des DAOs de cette simplification	UGP	janv-15	Réalisé	ONGOING
5	Possibilité de prendre en charge la multiplication et la vulgarisation de la "Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale - SNHP" dans la région de Dosso	nov-14	PV SMCL 2	Membres SMCL	Traitement de la requête de financement soumise par la DGH à la CTB	DGH/UGP	févr-15	Non réalisé	OPEN
6	Le lancement des travaux du PRVP II coïncidera avec le démarrage de la réalisation physique des ouvrages hydrauliques	nov-14	PV SMCL 2	Membres SMCL	Proposer d'organiser une inauguration de la DRHA de Tibiri et une réception des équipements et matériels fournis à la DRHA	UGP	mai-15	Non réalisé	OPEN

4.3 Cadre logique mis à jour

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèses
OG	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables de la région de Dosso en appuyant le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de sa politique en matière d'eau et d'assainissement			La situation sécuritaire du Niger ne se dégrade pas Pas d'instabilité politique
OS	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux d'accès Théorique (PNAEPA) 2. Taux de couverture géographique (PNAEPA) 3. Pourcentage des ménages ayant accès à une infrastructure d'assainissement individuel 4. Pourcentage de femmes sous la contrainte de la pénibilité de la corvée d'eau 5. Diminution du taux de maladies d'origine hydrique (indicateur Ministère de la Santé) 6. Nombre d'ouvrages réalisés dans des conditions difficiles (dont puits pastoraux dans le Nord) 7. Nombre d'emplois créés par l'intermédiaire du programme (dont emplois strictement liés au programme, et emplois pérennisés) 	<p>Rapport annuel MHA Rapport annuel MHA</p> <p>Enquête ménage</p> <p>Enquête ménage</p> <p>District Sanitaire du département</p> <p>Rapport annuel DRH / UGP Rapport ingénieur conseil contrôle de travaux Rapport de formation prestataire IEC UGP</p>	
R1	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II	<ol style="list-style-type: none"> 8. Taux d'infrastructures AEP prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme 9. Taux de panne des ouvrages AEP (PNAEPA) 10. Taux de satisfaction des ménages par rapport aux infrastructures AEP 11. Nombre d'artisans réparateurs + artisans plongeurs formés et équipés 	<p>Rapport Trimestriel UGP</p> <p>Rapport annuel MHA</p> <p>Enquête ménage</p> <p>Rapport des cessions de formation</p>	<p>Pas de corruption lors de la passation des marchés publics de travaux</p> <p>Pas de pénurie d'entreprises de travaux capables de réaliser les travaux de forage</p> <p>Pas de pénurie de candidats pour les postes AR et AP</p> <p>Les emprises foncières sont libres pour les ouvrages</p>
R2	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du	<ol style="list-style-type: none"> 12. Taux d'infrastructures latrines prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme 13. Pourcentage d'écoliers (dont les 	<p>Rapport Trimestriel UGP</p> <p>Enquête ménage</p>	<p>Pas de corruption lors de la passation des marchés publics de travaux</p> <p>Pas de pénurie d'entreprises de travaux capables de réaliser les</p>

	PHVP II	filles) affirmant utiliser régulièrement les latrines de l'école 14. Pourcentage ménages affirmant avoir abandonné la défécation à l'air libre	Enquête ménage	travaux de latrines publiques Pas de pénurie de maçons pour la construction des latrines familiales Les emprises foncières sont libres pour les ouvrages
R3	Les capacités des acteurs institutionnels régionaux et locaux sont renforcées	15. Nombre de comités de gestion de point d'eau (CGPE) et Comité Villageois de salubrité (CVS) mis en place ont adopté le "Guide National du service public de l'eau" 16. Nombre de sessions de formations organisées à destinations des acteurs institutionnels 17. Nombre de transmissions de données pour l'actualisation de la base de données régionale (et éventuellement nationale)	Rapport Annuel UGP Rapport des sessions de formation Rapport Annuel UGP	Les agents municipaux impliqués restent en place L'implication des acteurs institutionnels locaux est totale
R4	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène	18. Pourcentage des ménages transportant et conservant l'eau de boisson dans des conditions hygiéniques 19. Pourcentage de ménages affirmant ne plus boire l'eau des puits traditionnels dans les villages équipés de point d'eau moderne fonctionnel 20. Pourcentage de ménages et élèves affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation 21. Les latrines publiques sont aussi bien utilisées par les hommes que femmes que les enfants	Enquête ménage Enquête ménage Enquête ménage Rapport prestataire IEC	La situation sécuritaire du Niger ne se dégrade pas Pas d'instabilité politique
R5	Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre	22. Nombre de thèmes capitalisés au terme du programme 23. La stratégie post programme est élaborée (à l'issue de l'atelier de sortie)	Rapport de capitalisation UGP / CTB Rapport de capitalisation UGP / CTB	

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	OUI
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Septembre 2015
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Avril 2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	NON

Budget vs Actuals (Year to Month) of NER1203411

Project Title : Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso - Phase 2

Budget Version: E02

Currency: EUR

YtM :

Year to month : 31/12/2014

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
A ASSURER UNE MEILLEURE DESSERTE EN EAU POTABLE								
01 Résultat 1 : Accès à l'eau potable amélioré			3.899.312,00	57.043,10	97.505,48	154.548,58	4.953.697,42	3%
01		COGES	50.045,00	0,00	0,00	0,00	3.893.771,85	0%
02		COGES	396.581,00	0,00	0,00	0,00	50.045,00	0%
03		COGES	415.466,00	0,00	0,00	0,00	396.581,00	0%
04		COGES	321.042,00	0,00	0,00	0,00	415.466,00	0%
05		COGES	736.508,00	0,00	0,00	0,00	321.042,00	0%
06		COGES	1.529.670,00	0,00	0,00	0,00	736.508,00	0%
07		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	1.529.670,00	0%
08		COGES	100.000,00	0,00	5.532,53	5.532,53	94.467,47	6%
09		REGIE	350.000,00	0,00	7,62	7,62	349.992,38	0%
02 Résultat 2 : Conditions d'hygiène et l'assainissement			347.256,00	0,00	943,66	943,66	346.312,34	0%
01		COGES	240.000,00	0,00	943,66	943,66	239.056,34	0%
02		COGES	77.256,00	0,00	0,00	0,00	77.256,00	0%
03		REGIE	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
04		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
03 Résultat 3 : Compétences techniques et de gestion			458.400,00	57.043,10	91.021,67	148.064,77	310.335,23	32%
01		COGES	90.000,00	0,00	42.596,75	42.596,75	47.403,25	47%
02		COGES	25.000,00	0,00	14.518,22	14.518,22	10.481,78	58%
03		COGES	100.000,00	0,00	0,00	0,00	100.000,00	0%
04		COGES	90.000,00	0,00	4.998,55	4.998,55	85.001,45	6%
05		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%
REGIE			1.921.072,00	147.761,72	212.724,80	360.486,52	1.560.585,48	19%
COGEST			4.822.928,00	15.550,41	202.343,96	217.894,37	4.605.033,63	5%
TOTAL			6.744.000,00	163.312,13	415.068,76	578.380,89	6.165.619,11	9%



Project Title : Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso - Phase 2

Budget Version: E02

Currency: EUR

YTM :

Year to month : 31/12/2014

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
06 Frais de fonctionnement véhicules (2)		COGES	62.400,00	4.965,10	5.454,17	10.419,27	51.980,73	17%
07 Véhicules (2)		REGIE	61.000,00	52.078,00	835,29	52.913,29	8.086,71	87%
08 Véhicule (1) - DDH Dogondoutchi		REGIE	30.000,00	0,00	22.618,69	22.618,69	7.381,31	75%
04 Résultat 4 : Adoption de comportements appropriés en			343.272,00	0,00	0,00	0,00	343.272,00	0%
01 Ingénierie sociale et accompagnement		REGIE	283.272,00	0,00	0,00	0,00	283.272,00	0%
02 Enquêtes "ménages et écoles"		REGIE	60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%
05 Résultat 5 : les leçons apprises sont capitalisées et le			60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%
01 Capitalisation des leçons apprises		REGIE	35.000,00	0,00	0,00	0,00	35.000,00	0%
02 Mise en place dus suivi évaluation		COGES	25.000,00	0,00	0,00	0,00	25.000,00	0%
X RESERVE BUDGETAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITES)			136.560,00	0,00	0,00	0,00	136.560,00	0%
01 Réserve budgétaire			136.560,00	0,00	0,00	0,00	136.560,00	0%
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGES	121.560,00	0,00	0,00	0,00	121.560,00	0%
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			1.499.200,00	106.269,03	317.563,23	423.832,31	1.075.367,69	28%
01 Frais de personnel			1.093.600,00	31.131,07	272.977,83	304.108,90	789.491,10	28%
01 Co-responsable (ATI)		REGIE	696.000,00	27.053,19	137.733,07	164.786,26	531.213,74	24%
02 Responsable Administratif et Financier		REGIE	52.800,00	0,00	22.404,09	22.404,09	30.395,91	42%
03 Responsable suivi évaluation et communication		COGES	43.200,00	1.446,38	32.423,64	33.870,02	9.329,98	78%
04 Secrétaire		COGES	33.600,00	425,24	9.450,52	9.875,76	23.724,24	29%
05 Chauffeurs (3)		COGES	72.000,00	279,00	18.431,69	18.710,69	53.289,31	26%
06 Planton - Gardien		COGES	38.400,00	0,00	9.129,85	9.129,85	29.270,15	24%
07 Directeur régional		COGES	40.320,00	0,00	13.421,38	13.421,38	26.898,62	33%
		REGIE	1.921.072,00	147.761,72	212.724,80	360.486,52	1.560.585,48	19%
		COGEST	4.822.928,00	15.550,41	202.343,96	217.894,37	4.605.033,63	5%
		TOTAL	6.744.000,00	163.312,13	415.068,76	578.380,89	6.165.619,11	9%



Project Title : Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso - Phase 2

Budget Version: E02

Currency: EUR

Year to month : 31/12/2014

YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
08 Point focaux DRH		COGES	80.280,00	0,00	28.619,17	28.619,17	51.660,83	36%
09 Frais de recrutement		REGIE	2.000,00	1.927,26	1.364,42	3.291,68	-1.291,68	165%
10 Expert contractualisation et administration		REGIE	35.000,00	0,00	0,00	0,00	35.000,00	0%
02 Investissements			68.750,00	38.063,93	21.280,15	59.344,08	9.405,92	86%
01 Véhicule (UGP)		REGIE	30.500,00	31.818,70	91,47	31.910,17	-1.410,17	105%
02 Equipement bureau		REGIE	23.250,00	0,00	18.366,54	18.366,54	4.883,46	79%
03 Equipement IT		REGIE	12.000,00	6.245,23	1.515,61	7.760,84	4.239,16	65%
04 Aménagements du bureau		REGIE	3.000,00	0,00	1.306,53	1.306,53	1.693,47	44%
03 Frais de fonctionnement			149.600,00	7.130,18	15.303,05	22.433,23	127.166,77	15%
01 Services et frais de maintenance		COGES	4.800,00	0,00	1.431,68	1.431,68	3.368,32	30%
02 Frais de fonctionnement véhicule (UGP)		COGES	31.200,00	5.287,94	2.501,49	7.789,43	23.410,57	25%
03 Frais de maintenance informatique		COGES	4.800,00	0,00	152,27	152,27	4.647,73	3%
04 Télécommunications, internet, site web etc.		COGES	19.200,00	344,83	5.014,02	5.358,85	13.841,15	28%
05 Fournitures de bureau		COGES	9.600,00	1.287,46	4.031,08	5.318,54	4.281,46	55%
06 Déplacements et frais de mission		COGES	57.600,00	1.222,82	4.000,50	5.223,32	52.376,68	9%
07 Frais financiers		COGES	2.400,00	-671,41	-1.334,72	-2.006,13	4.406,13	-84%
08 communication et capitalisation		REGIE	20.000,00	0,00	341,60	341,60	19.658,40	2%
09 Frais financiers et intérêts créditeurs		REGIE	0,00	-341,46	-834,87	-1.176,33	1.176,33	?
04 Audit et Suivi et Evaluation			187.250,00	29.943,85	8.002,26	37.946,11	149.303,89	20%
01 Elaboration d'une baseline		REGIE	37.000,00	28.980,80	0,00	28.980,80	8.019,20	78%
02 Evaluations (mi-parcours, finale)		REGIE	80.000,00	0,00	0,00	0,00	80.000,00	0%
03 Audit financier international		REGIE	53.250,00	0,00	12,10	12,10	53.237,90	0%
		REGIE	1.921.072,00	147.761,72	212.724,80	360.486,52	1.560.585,48	19%
		COGEST	4.822.928,00	15.550,41	202.343,96	217.894,37	4.605.033,63	5%
		TOTAL	6.744.000,00	163.312,13	415.068,76	578.380,89	6.165.619,11	9%



Project Title : Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso - Phase 2

Budget Version: E02
 Currency: EUR

Year to month : 31/12/2014

YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2013	Expenses 2014	Total	Balance	% Exec
04 Organisation SMCL		COGES	5,000.00	963.05	1,027.51	1,990.56	3,009.44	40%
05 Backstopping CTB (siège et représentation)		REGIE	12,000.00	0.00	6,962.65	6,962.65	5,037.35	58%
99 Conversion rate adjustment			0.00	0.00	-0.01	-0.01	0.01	??
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0.00	0.00	-0.01	-0.01	0.01	??
99 Conversion rate adjustment		COGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	??

REGIE	1,921,072.00	147,761.72	212,724.80	360,486.52	1,560,585.48	19%
COGEST	4,822,928.00	15,550.41	202,343.96	217,894.37	4,605,033.63	5%
TOTAL	6,744,000.00	163,312.13	415,068.76	578,380.89	6,165,619.11	9%

